

Vos cartouches d'encre peuvent encore servir

Merci pour votre aide !



Je dépose
les jets d'encre
dans un
emballage,
à poser
délicatement
dans l'éco-box.



Jet d'encre



Je dépose
les cartouches
et toners lasers
sans emballage
à l'exception des :

- **Consommables sales**
à déposer dans des sachets pour éviter la diffusion de poudre dans le carton.
- **Consommables neufs**
à laisser dans leurs emballages d'origine.



Cartouche
et toner laser

Il est interdit de déposer
ordures ménagères, gobelets, piles,
papiers, cartons, aérosols, seringues...

Les cartouches sont triées dans un atelier d'insertion sociale. Merci de penser à ceux qui manipulent ces déchets en déposant que des consommables dans les cartons.



Autres déchets
interdits

Contactez les Ateliers du Bocage
Tél. 05 49 81 09 72
Courriel : commercial@adb-emmaus.com
www.ateliers-du-bocage.fr



Les Ateliers du Bocage sont spécialisés dans la reprise de parc et le recyclage des DEEE (matériel informatique, mobiles, cartouches d'encre...).

Les Ateliers du Bocage, employer - réemployer

Grâce à votre geste, vous contribuez à l'emploi sur notre territoire (6 300 cartouches = 1 emploi/mois), et vous agissez pour la protection de l'environnement en diminuant la production de nouvelles cartouches (économie de CO₂ et de matières premières).

www.ateliers-du-bocage.fr